



PLAN QUINQUENNAL POUR LE LOGEMENT D'ABORD

Le Logement d'Abord à Mulhouse ! Pour une mise en œuvre accélérée

FEUILLE DE ROUTE 2018-2020

PLAN D'ACTION

	ECHÉANCES
FICHE ACTION 1 : Créer un poste de chef de Projet Logement d'Abord (LDA)	10/2018
AXE 1 : Une démarche en direction des sans-abris intégrative et inclusive	
FICHE ACTION 2 : Construire une plateforme pour l'accès au LDA	12/2018
<ul style="list-style-type: none"> → Rédiger les procédures d'accès au Logement d'abord et les instances dédiées. → Construire un « Pack d'installation » permettant de mutualiser et développer les aides à l'installation → Elaborer un Guide « accès aux droits et au LDA » → Elaborer une étude de préfiguration pour la création d'une plateforme numérique pour le suivi des bénéficiaires du LDA 	12/2018
FICHE ACTION 3 : Construire des actions de solvabilisation des publics	2018-2020
<ul style="list-style-type: none"> → Rédiger un règlement de mobilisation des aides Ville à la solvabilisation → Mise en œuvre d'une organisation dédiée 	
FICHE ACTION 4 : Construire des actions innovantes d'accompagnement des personnes dans le LDA	
<ul style="list-style-type: none"> → Construire un cahier des charges pour l'accompagnement et lancement d'un appel à projet → Mise en œuvre et financement 	12/2018 2019
AXE 2 : Une captation du logement privé par une politique dynamique	
FICHE ACTION 5 : Elaborer et conduire une stratégie globale de captation du logement privé	12/2018
<ul style="list-style-type: none"> → Créer un groupe de travail chargé de construire cette stratégie globale → Réalisation d'un cahier des charges pour lancement d'une étude pré-opérationnelle PIG, suivi de l'étude et lancement du PIG → Une plateforme numérique d'offres de logement, si possible à mutualiser avec les autres territoires AMI → Une charte du logement pour le LDA → Sécuriser les bailleurs contre les impayés, les dégradations, la vacance (VISAL ou Fonds dédié) 	05/2019

<p>FICHE ACTION 6 : Promouvoir l'intermédiation locative</p> <ul style="list-style-type: none"> → Définir des règles de priorités sur le conventionnement dans le programme d'action Anah de m2A de manière durable permettant le développement de l'intermédiation, → Inciter les propriétaires bailleurs à faire des travaux de mise en sécurité → Promouvoir l'intermédiation locative (label des bailleurs solidaires mulhousiens, ...) 	
<p>AXE 3 : Un véritable accompagnement des acteurs</p>	
<p>FICHE ACTION 7 : Expérimenter une gestion précoce des expulsions locatives</p> <ul style="list-style-type: none"> → Mobiliser les acteurs impliqués sur ce champ → Monter une action innovante 	<p>10/2018 12/2018</p>
<p>FICHE ACTION 8 : Accompagner la transformation des pratiques professionnelles et développer une culture commune du LDA</p> <ul style="list-style-type: none"> → Organisation d'un forum sur les conditions de réussite du LDA avec, en particulier, comme objectif, l'évolution des pratiques professionnelles → Finalisation d'un cahier des charges pour un espace ressources à destination des professionnels 	<p>10/2018 12/2019</p>
<p>FICHE ACTION 9 : Réaliser le suivi et l'évaluation de la démarche LDA et de ses effets</p> <ul style="list-style-type: none"> → Constitution du Comité Scientifique d'Evaluation à partir des propositions élaborées lors du séminaire → Cadrage de l'évaluation à partir des travaux du séminaire 	<p>10/2018 12/2018</p>
<p>FICHE ACTION 10 : Construire un observatoire du sans-abrisme et du LDA</p> <ul style="list-style-type: none"> → Elaborer un cahier des charges pour la construction de l'observatoire → Recueil et structuration des données (public, logement, LDA) → Réalisation d'enquêtes et/ou d'études complémentaires 	<p>12/2018 2019</p>
<p>FICHE ACTION 11 : Communiquer sur la mise en œuvre du LDA à Mulhouse</p> <ul style="list-style-type: none"> → Elaboration d'une stratégie de communication grand public et mise en œuvre de cette stratégie 	<p>2018-2020</p>

11 FICHES ACTION



Le Logement d'Abord à Mulhouse ! Pour une mise en œuvre accélérée

FICHE ACTION N° 1

« CRÉER UN POSTE DE CHEF DE PROJET LOGEMENT D'ABORD »

Pilote	Ville de Mulhouse	Porteur financier	Ville de Mulhouse	
Objectifs	Pouvoir assurer les missions de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Coordination de la mise en œuvre du plan ▪ Assurer le suivi et l'évaluation de la démarche ▪ Assurer l'animation territoriale de la démarche et en particulier la structuration et l'animation de la plateforme d'accès aux droits et au logement d'abord. 			
Description	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il sera le garant de la mise en œuvre des actions prévues dans le plan LDA et de la tenue des instances de gouvernance ▪ Il est chargé d'assurer le bon fonctionnement des instances de gouvernance et d'évaluation du projet, ▪ Il accompagne la mise en œuvre opérationnelle du programme ▪ Il participe aux instances locales et départementales du logement (PDALHPD, Cellule de Coordination de l'Accueil, de l'Hébergement et de l'Insertion, ...) afin d'assurer une articulation entre les actions menées sur le territoire mulhousien et le cadre posé au niveau départemental 			
Etapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Engagement de la procédure de recrutement du Chef de projet LDA ▪ Prise de fonction 			
Moyens nécessaires pour 2018 Et Echéances	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recrutement en interne 	→ Octobre 2018	AMI 72 000 €	
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recrutement du professionnel ▪ Mise en œuvre du plan d'action LDA à MULHOUSE ▪ Construction et mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation et de suivi de la démarche 			



Le Logement d'Abord à Mulhouse ! Pour une mise en œuvre accélérée

FICHE ACTION N° 2

« CONSTRUIRE UNE PLATEFORME POUR L'ACCÈS AU LOGEMENT D'ABORD (LDA) ET L'ACCOMPAGNEMENT »

Pilote	DDCSPP 68 – Ville de Mulhouse	Porteur financier	Ville de Mulhouse
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre un accès facilité au dispositif du logement d'abord. ▪ Structurer une organisation permettant un accès plus rapide aux droits pour les personnes devant accéder au dispositif du logement d'abord. ▪ Disposer d'outils permettant de faciliter le repérage et l'orientation des ménages vers le logement d'abord et d'assurer la coordination des parcours des personnes (en lien avec SI SIAO) 		
Description de la nouvelle organisation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Public cible du LDA : public sans domicile fixe ou en situation d'hébergement précaire (en situation d'expulsion locative, décohabitation...) ▪ Maintien du SIAO comme porte d'entrée privilégiée pour l'accès au dispositif LDA ▪ Elargissement de l'instruction des demandes au SIAO à de nouveaux acteurs : services sociaux de droits communs (Ville et CD68), AIVS. Ces acteurs deviennent alors « référent personnel ». ▪ Dans un 1^{er} temps, le chef de projet LDA centralise et instruit sur le logiciel dédié ces demandes. ▪ Reconfiguration de la veille sociale pour y inclure l'étude des situations LDA : configuration élargie (DDCSPP, Ville, CD68, acteurs santé, bailleurs, AIVS...), modalités d'organisation ▪ Accélération de l'accès aux droits et facilitation de son installation dans le logement 		
Etapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer un cadre de référence « LDA » précisant : le public cible du dispositif et les grands principes du LDA. ▪ Rédiger une fiche procédure pour l'orientation vers le logement d'abord (cf séminaire1206) : instruction de la demande (évaluation de la situation, demande de la personne), proposition d'un accompagnement et accès au logement ▪ Retravailler la « fiche d'évaluation sociale » pour une demande au SIAO en y intégrant les prérequis du LDA (logement d'abord) ▪ Ouvrir un accès au logiciel du SIAO au chef de projet LDA. Etudier la faisabilité d'une ouverture plus large et élaborer une étude de préfiguration pour la création d'un outil de suivi. ▪ Rédiger une fiche procédure pour la composition et le fonctionnement de la veille sociale et de la commission LDA adossée à la veille sociale. ▪ Construire un « Pack installation LDA » pour mutualiser et articuler les aides à l'installation des différentes institutions (Ville, CAF68, CD68FSL) et la procédure pour la mobilisation de ce pack (assurance habitation, équipement, caution, 1^{er} mois de loyer...) ▪ Créer un « guide d'accès aux droits et au logement au d'abord » à destination des professionnels pour rassembler dans un seul document des fiches de procédures permettant l'ouverture rapide des droits CAF, CD68, CPAM, DGFIP : identifier des 		

	<p>référents dans les institutions, Lever les contraintes pour l'accès au logement (chèque de confiance, séparation foyer fiscal des parents, avis imposition N-2), formation des intervenants</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mener une étude de préfiguration pour la création d'une plateforme numérique, interfacée avec l'outil actuellement utilisé par le SIAO et/ou avec l'outil du département (SOLIS), pour assurer la coordination de l'accompagnement d'une personne. ▪ Construire un dispositif spécifique pour toucher le public des grands exclus qui aujourd'hui ne sollicitent pas les dispositifs. 		
Moyens nécessaires Et Echéances	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontre du groupe de travail 1 (séminaire du 12 06) pour finaliser les fiches de procédures ▪ Création du « guide d'accès aux droits et au LDA » ▪ Création d'un « PACK Installation LDA » ▪ Finalisation du cahier des charges pour une étude de préfiguration pour un outil de suivi des bénéficiaires 	<p>→ Mi-septembre 18</p> <p>→ Mi-October 18</p> <p>→ Décembre 18</p>	AMI 10 000€
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un recueil des procédures pour l'accès au logement d'abord existe ▪ Les instances fonctionnent ▪ X personnes accèdent au dispositif du logement d'abord en 2018, puis en X en 2019 ▪ Réalisation de l'étude de préfiguration et à terme, création de la plateforme numérique ▪ Amélioration de la coordination des accompagnements 		



Le Logement d'Abord à Mulhouse ! Pour une mise en œuvre accélérée

FICHE ACTION N° 3

« CONSTRUIRE DES ACTIONS DE SOLVABILISATION »

Pilote	Ville de Mulhouse	Porteur financier	Ville de Mulhouse
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre aux personnes d'accéder au logement même si l'ensemble de leurs droits n'est pas ouvert. ▪ Permettre un accès direct au logement, sans passage par les structures d'hébergement d'urgence. 		
Description de la nouvelle organisation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'actions innovantes de solvabilisation des publics : financement du résiduel de loyer, aides individuelles, dispositifs de prêt, complément ALT, remise en état des logements... 		
Etapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construction d'un cahier des charges pour des actions de solvabilisation ▪ Présentation de projets pouvant s'inscrire dans ce cadre par les associations (un projet pourra combiner une réponse à l'appel à projet FA 3 et FA 4) 		
Moyens nécessaires Et Echéances	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La construction du cahier des charges sera confiée au chef de projet ▪ Financement direct des actions de solvabilisation 	→ Septembre 18 → Novembre 18/19	AMI 8 000€
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès au logement de personnes avec des droits encore non ouverts ▪ Accès rapide (moins de 1 mois) entre l'inscription au SIAO et le Logement ▪ Nombre de mois de loyer financés (indicateur à affiner) 		



Le Logement d'Abord à Mulhouse ! Pour une mise en œuvre accélérée

FICHE ACTION N° 4

« CONSTRUIRE DES ACTIONS INNOVANTES D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES DANS LE LDA »

Pilote	DDCSPP 68 – Ville de Mulhouse	Porteur financier	Ville de Mulhouse	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expérimenter de nouvelles pratiques d'accompagnement individuelles et/ou collectives permettant un maintien à long terme dans le logement et une véritable inscription des personnes dans leur quartier et dans la vie de la Cité. ▪ Développer des actions spécifiques pour certaines typologies de publics particulièrement fragiles : Jeunes dont les jeunes issus de l'ASE, sortants de prison... 			
Description de la nouvelle organisation	<p>Cette action doit permettre de construire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ des actions innovantes d'accompagnement des publics : la pair-aidance, la participation citoyenne, l'insertion dans son immeuble, son quartier, l'accompagnement à bas seuil d'exigence, la gestion des situations complexes, les articulations santé social... ▪ des projets permettant la pluridisciplinarité (social, santé, insertion, emploi), l'évolution des pratiques professionnelles (intervention collective ?) ▪ des projets s'affranchissant des notions de temporalité ▪ Créer des liens et de la souplesse entre les différentes mesures d'accompagnement (ASSL, AVDL, IML, ALT...) <p>Les modalités d'accompagnement sont à construire : une équipe dédiée ? des projets multiples ?</p>			
Etapas de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rédiger un cahier des charges pour l'accompagnement dans le cadre du LDA, et en particulier, mettre en avant dans les propositions la nécessité de proposer des projets : <ul style="list-style-type: none"> ○ permettant la prise en compte de public à besoins spécifiques (jeunes, grands exclus, problématiques de santé mentale) ○ permettant d'améliorer l'articulation entre la santé et le social ○ valorisant la mutualisation entre les acteurs du champ de l'hébergement ○ ... ▪ Mobiliser les différents acteurs institutionnels autour de la construction d'un cahier des charges ▪ Lancer éventuellement un appel à projet auquel les associations du champ pourront présenter des projets s'inscrivant dans ce cadre 			
Moyens nécessaires Et Echéances	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Finalisation du cahier des charges ▪ Lancement de l'appel à projet ▪ Démarrage des projets d'accompagnement 	<p>→ Décembre 18</p> <p>→ Décembre 18</p> <p>→ 2019</p>	AMI 40 000€	
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une mise en œuvre et évaluation de nouveaux types d'accompagnement 			

- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">▪ un maintien dans le logement de 65% des personnes y accédant dans le cadre du logement d'abord (indicateur à affiner)▪ Identifier d'autres indicateurs de succès de l'accompagnement dans le LDA : durée du maintien dans le logement après la fin de l'accompagnement, nombre d'incidents dans le parcours locatif de la personne (indicateur à construire) |
|--|---|



Le Logement d'Abord à Mulhouse ! Pour une mise en œuvre accélérée

FICHE ACTION N° 5

«ÉLABORER ET CONDUIRE UNE STRATÉGIE GLOBALE DE CAPTATION DU LOGEMENT PRIVÉ»

Pilote	Mulhouse Alsace Agglomération	Porteur financier	m2A
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Animer une véritable dynamique territoriale en direction des bailleurs privés, ▪ Optimiser la captation de logements et en particulier de logements privés au bénéfice du LDA par la création d'un réseau de bailleurs privés et en soutenant la gestion du risque locatif, ▪ Mise en œuvre d'un programme d'intérêt général de remobilisation du parc privé dans le cadre du LDA sur m2A ▪ Intégrer la dynamique du logement dans la politique de m2A dans le cadre de son PLH et en tenant compte des enjeux de peuplement (CIA) 		
Description de la nouvelle organisation	<p>Il s'agira d'intervenir à la fois pour</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ création du programme Anah (PIG) captation de l'habitat privé ▪ coordonner les dispositifs existants de mobilisation du parc privé pour loger le public du LDA, ▪ mobiliser le parc privé disponible notamment dégradés pour le rénover et le remettre sur le marché, ▪ construire les outils nécessaires pour la mise en œuvre de cette stratégie et notamment une plateforme de service à destination des bailleurs 		
Etapas de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer un groupe de travail chargé de construire cette stratégie globale, à partir des travaux menés dans le cadre du séminaire du 12/06 ▪ Réalisation d'un cahier des charges pour lancement d'une étude pré-opérationnelle PIG mobilisation du parc privé/Logement d'abord (repérage du potentiel logement vacant/mal logement sur le secteur de m2A, recensement du foncier disponible notamment public pour projet de MOI, action de développement de l'intermédiation locative) ▪ Suivi de l'étude pré-opérationnelle PIG en lien avec le prestataire de l'étude, et lien avec le PLH en cours et les autres dispositifs Anah en cours sur le territoire ▪ Lancement du PIG mobilisation du parc privé/logement d'abord : recherche de partenaires de la convention de programme (ADIL, FAPIL...), rédaction de la convention PIG, lancement d'un marché public pour recrutement de l'opérateur en charge du suivi animation (ou en régie), suivre la mise en œuvre du programme ▪ Coordination avec les différents programmes ANAH, promotion de l'intermédiation locative, remobiliser le parc vacant, assurer la coordination avec les services ville/m2A en charge des logements réservés et des déclarations de louer ▪ Créer et animer un réseau de représentants du parc privé ▪ Elaborer une charte des engagements du propriétaire et du locataire pour le LDA : droit et devoir du locataire LDA et du propriétaire LDA (seuil minimum de qualité des logements, ...) 		

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construire le cahier des charges pour une plateforme numérique d'offres de logement et en particulier celles disponibles dans le cadre de l'intermédiation locative : à mutualiser avec les autres territoires AMI ? ▪ Créer d'une commission d'attribution logement privé (peuplement parc privé aidé) ▪ Imaginer des actions innovantes, pilotées par la Ville, permettant de sécuriser les bailleurs (vacances, impayés, dégradations) en complément des dispositifs existants (la VISAL) : fonds de garantie dédié ? Fonds pour la rénovation des logements après dégradations en prenant appui sur l'intervention de la Ville auprès d'ALSA et développer cette action). L'enveloppe dédiée à cette action sera fléchée pour l'ingénierie de projets et la constitution du fonds. 			
Moyens nécessaires Et Echéances	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 65%; padding: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Animation des travaux autour de la stratégie globale ▪ Lancement étude pré-opérationnelle PIG (co - financement Anah), et suivi ▪ Création d'un poste sur une durée d'1 an chef de projet parc privé/LDA ▪ Création d'un réseau de représentants du parc privé, ▪ Elaboration d'un cahier des charges pour la création d'une plateforme des offres de logement et appel à projet ▪ Elaboration d'un cahier des charges pour un fonds de garantie et constitution du fonds ▪ Lancement du PIG mobilisation du parc privé/logement d'abord </td> <td style="width: 20%; padding: 5px; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> → Mi-October 18 → décembre 18 → 1^{er} trimestre 19 → 2^{ème} trimestre 19 → Septembre 19 </td> <td style="width: 15%; padding: 5px; vertical-align: top;"> AMI 95 000€ </td> </tr> </table>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Animation des travaux autour de la stratégie globale ▪ Lancement étude pré-opérationnelle PIG (co - financement Anah), et suivi ▪ Création d'un poste sur une durée d'1 an chef de projet parc privé/LDA ▪ Création d'un réseau de représentants du parc privé, ▪ Elaboration d'un cahier des charges pour la création d'une plateforme des offres de logement et appel à projet ▪ Elaboration d'un cahier des charges pour un fonds de garantie et constitution du fonds ▪ Lancement du PIG mobilisation du parc privé/logement d'abord 	<ul style="list-style-type: none"> → Mi-October 18 → décembre 18 → 1^{er} trimestre 19 → 2^{ème} trimestre 19 → Septembre 19 	AMI 95 000€
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Animation des travaux autour de la stratégie globale ▪ Lancement étude pré-opérationnelle PIG (co - financement Anah), et suivi ▪ Création d'un poste sur une durée d'1 an chef de projet parc privé/LDA ▪ Création d'un réseau de représentants du parc privé, ▪ Elaboration d'un cahier des charges pour la création d'une plateforme des offres de logement et appel à projet ▪ Elaboration d'un cahier des charges pour un fonds de garantie et constitution du fonds ▪ Lancement du PIG mobilisation du parc privé/logement d'abord 	<ul style="list-style-type: none"> → Mi-October 18 → décembre 18 → 1^{er} trimestre 19 → 2^{ème} trimestre 19 → Septembre 19 	AMI 95 000€		
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'un véritable réseau des bailleurs privés (nombre de partenaires), ▪ Offre importante renouvelée de logements privés disponibles pour le LDA (50 logement en 2019), ▪ Un parc privé ancien qui gagne en qualité (nombre de rénovation dans le cadre du LDA), ▪ Augmenter le nombre de propriétaires mobilisant l'intermédiation locative pour louer leur bien. (nombre de mobilisation de la PIL), ▪ Augmenter le nombre de logements à disposition du public Logement d'Abord 			



Le Logement d'Abord à Mulhouse ! Pour une mise en œuvre accélérée

FICHE ACTION N° 6

« PROMOUVOIR L'INTERMÉDIATION LOCATIVE »

Pilote	M2A (service habitat, chef de projet PIG)	Porteur financier	m2A
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir l'intermédiation locative en faveur du public du logement d'abord ▪ Mettre en place un parcours résidentiel du public du LDA 		
Description	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il s'agit de faire la promotion de l'intermédiation locative sur le territoire de m2A pour permettre au public du logement d'abord de bénéficier de ces logements, et de sécuriser le maintien dans un logement pérenne. ▪ Créer un contexte favorable au développement de l'intermédiation locative 		
Etapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Solliciter la compétence du conventionnement sans travaux Anah dans le cadre de la délégation des aides à la pierre m2A ▪ Définir des règles de priorités sur le conventionnement dans le programme d'action Anah de m2A de manière durable permettant le développement de l'intermédiation, (pas de limitation de surface, éligibilité de l'ensemble des communes de m2A, baisser les niveaux de loyer en lien avec le loyer de marché mulhousien) ▪ Inciter les propriétaires bailleurs à faire des travaux de mise en sécurité non finançable par l'Anah, aides de la collectivité à mettre en place, ▪ Convention de partenariat Anah/m2A/FAPIL pour échange des données sur les conventionnements Anah en cours pour permettre de les recontacter au renouvellement du conventionnement pour proposer l'intermédiation locative, ▪ Participation de la Ville de Mulhouse à titre expérimental pour augmenter la PIL (prime d'intermédiation locative, 1000€/logement) en cas de logements vacants remis sur le marché via l'intermédiation locative, ▪ Lien avec les opérateurs Anah pour faire le lien entre les bailleurs privés dans le cadre d'un dossier Anah travaux et les AIVS, ▪ Réalisation des réunions d'information sur les communes ou quartiers envers les propriétaires bailleurs du secteur, ▪ Promouvoir l'intermédiation locative via la création d'un label des bailleurs solidaires mulhousiens, ▪ Communication envers les communes à faire sur le dispositif, communication sur l'ambition agglo, journal l'Alsace sur la page immo de l'Adil 		
Moyens nécessaires pour 2018 Et Echéances	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Reprise de la DAP (délégation des aides à la pierre) ▪ Modification du programme d'action ▪ Communication pour relancer la promotion ▪ Convention de partenariat FAPIL/Anah/m2A 	→ Décembre 2018	1er trimestre 2019
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de logement bénéficiant d'une PIL ▪ Augmentation de l'activité des AIVS 		

	▪ Nombre de prime en complément de la PIL financé.
--	--



Le Logement d'Abord à Mulhouse ! Pour une mise en œuvre accélérée

FICHE ACTION N° 7

« EXPERIMENTER UNE GESTION PRÉCOCE DES EXPULSIONS LOCATIVES »

Pilote	Ville de Mulhouse	Porteur financier	Ville de Mulhouse	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il s'agit d'identifier sur Mulhouse et en lien avec les travaux du PDALHPD, les leviers pour intervenir de façon précoce sur le champ des expulsions locatives, au moment de l'assignation ou du commandement de payer pour diminuer le nombre de décisions de justice validant la résiliation du bail. Une expérimentation sera menée sur un quartier de la Ville 			
Description de la nouvelle organisation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cette action s'articule autour d'une phase d'ingénierie puis d'une phase de mise en œuvre. Un travailleur social de la ville sera mobilisé sur l'expérimentation pendant un an à cet effet. ▪ Une vigilance particulière sera assurée pour que cette action soit mise en œuvre en lien avec les autres acteurs institutionnels concernés par cette problématique et en particulier avec les travaux du PDALHPD. 			
Etapas de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser la rencontre des différentes parties prenantes du dispositif d'expulsions locatives sur Mulhouse. ▪ Identifier un quartier sur lequel une expérimentation serait possible (les Côteaux ?) 			
Moyens nécessaires Et Echéances	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La mobilisation de toutes les parties prenantes pour la construction du projet ▪ Mobilisation à hauteur d'un mi-temps d'un travailleur social de l'Aide Locale 	→ Mi-October 18 → Décembre 18	AMI 20 000€	
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une coordination améliorée entre les différents acteurs sur ce champ (CAF68, DDCSPP, CD 68, Ville) ▪ Une diminution du nombre de baux résiliés ▪ Une diminution du nombre d'expulsions effectives 			



Le Logement d'Abord à Mulhouse ! Pour une mise en œuvre accélérée

FICHE ACTION N° 8

« ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET DEVELOPPER UNE CULTURE COMMUNE DU LDA »

Pilote	ISSM	Porteur financier	ISSM
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles pour le logement d'abord ▪ Assurer la capitalisation des expériences menées et à venir autour du LDA ▪ Permettre aux travailleurs sociaux de disposer d'outils pour assurer l'accompagnement spécifique lié au logement d'abord. 		
Description de la nouvelle organisation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'ISSM, en lien avec la Ville et la DDCSPP piloteront la mise en œuvre de journées de formations à destination des travailleurs sociaux : visite de sites, journées d'échanges, intervenants spécialisés ▪ Par ailleurs, un espace ressources, de formation et d'échanges entre professionnels pourra être créé. 		
Etapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Structuration d'un programme de formation à destination des professionnels Mulhousiens (expulsions locatives, accompagnement dans le logement, éducation au savoir habiter...) ▪ Proposer une formation-action spécifique pour les professionnels assurant l'accompagnement des personnes dans le cadre du LDA et capitalisation des expériences menées. ▪ Elaboration d'un cahier des charges pour la construction d'un espace ressources LDA pour les professionnels mulhousiens. En lien avec le site http://abritoit.haut-rhin.fr/ mis en place dans le cadre du PDALHPD 		
Moyens nécessaires Et Echéances	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construction d'un programme de formation des professionnels ▪ Mise en œuvre du programme de formation ▪ Finalisation d'un cahier des charges pour un espace ressources à destination des professionnels 	→ Décembre 18 → Mars 19 → Décembre 19	AMI 20 000€
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des journées de formations rassemblant les travailleurs sociaux concernés sont organisées ▪ Des visites sur des sites innovants sont réalisées ▪ Des indicateurs sur l'évolution effective des pratiques professionnelles seront à construire 		



Le Logement d'Abord à Mulhouse ! Pour une mise en œuvre accélérée

FICHE ACTION N° 9

« RÉALISER LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DE LA DÉMARCHE LDA ET DE SES EFFETS »

Pilote	ISSM		Porteur financier	ISSM	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disposer d'éléments d'évaluation de la bonne mise en œuvre de la démarche. ▪ Disposer d'éléments permettant d'évaluer l'efficacité des actions du plan LDA ▪ Assurer la tenue du Comité Scientifique d'évaluation ▪ Permettre la capitalisation des pratiques du logement d'abord à Mulhouse 				
Description de la nouvelle organisation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'ISSM, en lien avec le chef de projet Logement d'abord, et la fondation Abbé Pierre, pilote de cette action, aura pour mission de construire et d'animer le suivi et l'évaluation du dispositif et en particulier d'assurer le fonctionnement le Comité de Suivi et d'Evaluation. ▪ Il pourra être amené à solliciter à des prestataires externes pour des missions ponctuelles d'évaluation 				
Etapas de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Finalisation de la composition du Comité Scientifique d'évaluation, à partir des travaux du séminaire du 12 06 ▪ Avec ce Comité, construction du cadre, de la démarche, des outils et indicateurs de l'évaluation autour de trois grandes thématiques : les impacts de la démarche sur le public, les pratiques professionnelles et le territoire ▪ Présentation d'un cahier des charges des travaux au Comité Stratégique du Projet ▪ Engagement des premiers travaux d'évaluation ▪ Une attention particulière sera portée à la participation des personnes concernées à l'évaluation. 				
Moyens nécessaires Et Echéances	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Finaliser le référentiel de l'évaluation de la démarche et de ses effets : cette étape pourra être confiée à un prestataire ▪ Engagement de travaux de recueil de données sous l'impulsion du Comité scientifique 		→ Mi-October 18	AMI 12 000€	
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Constitution et animation du Comité scientifique d'évaluation ▪ Réalisation d'une évaluation à mi-parcours ▪ Disposer d'éléments permettant d'évaluer l'efficacité des actions du plan LDA 				



Le Logement d'Abord à Mulhouse ! Pour une mise en œuvre accélérée

FICHE ACTION N° 10

« CONSTRUIRE UN OBSERVATOIRE DU SANS-ABRISME ET DU LOGEMENT D'ABORD »

Pilote	M2a et DDCSPP	Porteur financier	M2a
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disposer de données fiables sur le public sans-abri, le logement mobilisé dans le cadre du logement d'abord et leur évolution sur le territoire 		
Description de la nouvelle organisation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La maîtrise d'ouvrage de cette action sera assurée par m2A en lien avec DDCSPP se fera en collaboration avec l'AURM qui, elle, travaillera en lien avec les autres acteurs qui assurent déjà l'observation de données sur ce champ et qui peuvent apporter des éclairages particuliers(en particulier l'ADIL 68 ou l'ISSM). ▪ Une attention particulière sera apportée à l'articulation entre cet observatoire et l'observatoire inscrit dans le PDALHPD, avec les données issues du PLH et ceux venant de la CIA dans le cadre de la politique de peuplement de l'agglomération. 		
Etapas de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création et gestion d'un observatoire du sans-abrisme autour du mal-logement sur le périmètre de m2A ▪ Construction de la méthodologie de recueil de données à partir des éléments de cadrage construit lors du séminaire du 1206. Une vigilance particulière sera portée à la protection des données transmises pour analyse ▪ Coordination avec le volet recherche sur les grandes questions sur ce champ (les publics invisibles, le recensement des personnes SDF...) 		
Moyens nécessaires Et Echéances	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Finalisation, à partir des travaux du séminaire, d'un cahier des charges pour cet observatoire ▪ Construction de l'observatoire ▪ Intégration au programme de l'agence 	<ul style="list-style-type: none"> → Décembre 18 → Décembre 18 → 2019 	<ul style="list-style-type: none"> AMI 18 000€
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la connaissance des publics et des problématiques ▪ Disposer d'un état des lieux des actions et savoirs-faire mulhousiens sur le logement d'abord 		



Le Logement d'Abord à Mulhouse ! Pour une mise en œuvre accélérée

FICHE ACTION N° 11

« COMMUNIQUER SUR LA MISE EN ŒUVRE DU LDA A MULHOUSE »

Pilote	Ville - DDCSPP	Porteur financier	Ville de Mulhouse	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire connaître auprès du grand public le Logement d'Abord et en particulier de la déclinaison mulhousienne de ce dispositif ▪ Améliorer l'image des publics concernés 			
Description de la nouvelle organisation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer une stratégie de communication et assurer sa mise en œuvre 			
Etapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les vecteurs de communication adaptés : newsletter, colloque, manifestation d'envergure ... ▪ Greffer une communication sur des événements existants : la semaine de la solidarité, la remise du rapport sur le mal logement... 			
Moyens nécessaires Et Echéances	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en œuvre de la stratégie de communication 	→ A partir de décembre 18	AMI 5 000€	
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une communication grand public est déployée 			